

Décision

Générale

colonial

Décision n° 992 16 septembre 1949.

n° 992 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

L'élève moniteur Ali Aref, pourvu du certificat d'études primaires, est nommé moniteur stagiaire du 10° échelon, pour compter du 1er octobre 1949. Ali Aref est affecté à l'école publique de Djibouti